

Reprise des cours. Le lycée du Pays de Bray accueille 30 % de son effectif

Une partie des élèves est de retour au lycée du Pays de Bray à Neufchâtel-en-Bray depuis le 4 juin. Laurence Veillon, proviseure adjointe, évoque les conditions de reprise.

Réouverture du lycée du Pays de Bray à Neufchâtel-en-Bray, protocole sanitaire, rentrée de septembre... Laurence Veillon, proviseure adjointe et Dany Toussaint, proviseur, évoquent la rentrée post-Covid-19. Elle s'est déroulée jeudi 4 juin.

50% d'élèves en 3^e prépa-pro

En temps normal, l'établissement compte 147 élèves. Mais pour la rentrée Post-Covid « **seulement 35 étaient présents** », confie Laurence Veillon. Élèves de Terminales décomptés (N.D.L.R. : ils n'ont plus classe), cela représente environ 30 % de l'effectif.

Du côté des 16 élèves de 3^e prépa-pro, 50 % ont repris le chemin de l'école.

Les conditions de reprise

Des groupes ont été constitués sur la base du volontariat. Deux classes vont en cours le lundi et mardi, trois autres sont présentes le jeudi et vendredi. Quand ils ne sont pas dans l'établissement, ils suivent des cours à distance.

« **Des élèves ont trouvé que cela avait été difficile de travailler tout seul. On espère qu'on va pouvoir les remettre sur la bonne voie pour l'année prochaine** », précise Laurence Veillon.

À l'intérieur et à l'extérieur, un sens de circulation a été mis en place. Le port du masque est obligatoire. Il est fourni aux 3^e par une assistante d'éducation de l'établissement. Les lycéens doivent venir avec leurs masques. Tous doivent se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique à leur arrivée.

Des distributeurs de gel ont également été installés devant chaque classe. Pour éviter les échanges entre les groupes, chaque classe dispose de ses propres sanitaires.

En classe

Chaque groupe a sa propre salle de classe et « **chaque élève a sa table étiquetée** ». L'établissement a aussi attribué un ordinateur à chacun dans la salle informatique. «

Tout est fait pour qu'il n'y ait pas d'échange entre les groupes », commente Laurence Veillon. Les emplois du temps ont été modifiés. Les cours ont lieu jusqu'au 4 juillet.

Cours à distance

Les professeurs assurent la continuité pédagogique pour les familles qui ont choisi de ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

Désinfection

Les endroits de circulation et pièces occupés dans la journée sont désinfectés trois fois par jour. Le mercredi est une journée sans cours. Elle est consacrée à une désinfection globale du site, internat compris.

Restauration scolaire

Au self, un intervalle de 10 minutes a été mis en place entre chaque groupe. Pour respecter la distanciation physique, un seul élève par table est autorisé. Les demi-pensionnaires et internes prennent un plateau, un agent dépose les couverts et le pain.

Une plage horaire de 30 minutes est dédiée au repas.

À l'extérieur

Dans la cour du lycée, les bancs ont été condamnés. Les pauses sont décalées entre chaque groupe, dans des espaces dédiés.

Internat

L'internat a rouvert ses portes. Chaque interne se voit attribuer une chambre individuelle. L'espace toilettes est partagé entre le groupe du début et de fin de semaine. Il est désinfecté le mercredi par les agents d'entretien.

La rentrée 2020-2021

L'effectif s'annonce proche de celui des années précédentes, soit 150 élèves environ. Pour faire découvrir l'établissement, visio avec les familles et visites virtuelles ont été mises en place.

« On va travailler sur la rentrée de septembre. Tout dépendra des injonctions que l'on aura. On fonctionnera certainement de façon différente par rapport à ce qu'on avait l'habitude de faire avant. Le lycée compte une cinquantaine d'internes mais pas autant de chambres. Il faudra certainement adapter le nombre de places qu'on offrira à l'internat », conclut Laurence Veillon.



Les cours ont repris le 4 juin sur la base du volontariat au lycée du Pays de Bray. Tables individuelles et port du masque sont obligatoires.